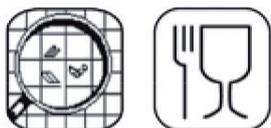




A la pointe de l'hygiène

CLENA NORM VR

Détergent désinfectant sols et surfaces



Désinfectant performant
Toutes surfaces
Milieu médical

MODE D'EMPLOI

En balayage ou essuyage humide, lavage mouillé, bionettoyage.

Diluer le produit à 5%. Ne pas rincer, sauf sur les surfaces en contact avec les aliments.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

Craint le gel. Ne pas avaler. Ne pas utiliser avec d'autres produits. Utilisation exclusivement professionnelle.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux, ou non dangereux si rincé, sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas rejeter le produit pur dans l'environnement.

Dans son emballage d'origine fermé entre 4 et 40°C et dans des conditions normales de stockage à température ambiante, se conserve pendant 3 ans.

Propriétés microbiologiques

Bactéricide (Escherichia coli, Staphylococcus aureus, Enterococcus hirae, Pseudomonas aeruginosa Salmonella typhimurium, Listeria monocytogène) : EN 1276 (2,5%, 5min, 20°C), EN 13727 (5%, 1min, 20°C), EN 13697 (4%, 5min, 20°C)

Fongicide (Candida Albicans, Aspergillus brasiliensis) : EN1650 (5%, 15min, 20°C), EN 13624 (7,5%, 5min, 20°C), EN 13697 (5%, 15min, 20°C)

Virucide : EN 14476 - Poliovirus et Adenovirus (5%, 15min, 20°C)

DONNÉES TECHNIQUES

Aspect : Liquide limpide incolore à jaune clair

Odeur : citron

pH (5%) : 8.2 +/- 0.05

Densité : 1

TP2 – TP4 = Substance active : Chlorure de Didecylmethyl ammonium n°CAS 7173-51-5 (4,5% m/m)

LÉGISLATION

La formule de ce produit est déposée dans les centres anti-poisons de Nancy .n° d'urgence 03.83.32.36.36.

Fiche de données de sécurité disponible gratuitement sur simple demande.

Produit conforme à la législation française relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires (arrêté du 08/09/1999).

Produit de nettoyage conforme au règlement concernant la biodégradabilité des agents de surfaces (règlement n°648/2004).

EMBALLAGE

Bidons de 5L

